

# JOURNAL LA BOUSSOLE JANVIER 2023



## À TOUS LES PARENTS

Le personnel de l'école Aux-Quatre-Vents se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023. Nous nous souhaitons tous qu'elle soit synonyme de santé et de joie partagée avec notre entourage! Nous en profitons pour vous remercier de votre soutien dans la réussite de vos jeunes.

## PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024 aura lieu <u>du 30 janvier au 10 février 2023</u>. <u>L'inscription se fera par voie électronique</u>. Vous recevrez toute la documentation nécessaire par courriel au cours du mois de janvier. N'hésitez pas à vous référer au site du <u>CSSP</u> ou à communiquer avec nous au besoin. Il est important de procéder à l'inscription de votre enfant durant la période d'inscription. Les retardataires sont parmi les premiers à être identifiés pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une école.

# **CONFÉRENCE PARENTS**

Tous les parents du secteur de Ste-Julie sont invités à une conférence le lundi 20 février prochain à 18h45 à l'école du Grand-Chêne. Yanick Côté animera cette conférence

d'une durée de 90 minutes qui portera sur l'influence des médias sociaux sur la vie des enfants. Dans cette conférence, les participants apprendront à:

- Gérer les paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux et leurs principales applications telles que Snapchat, Instagram, Facebook, Youtube, etc.;



- Comprendre différents termes importants, comme «feed», «spam» et «viral» (vidéo, publication, etc.), et leur impact;
- Éviter certaines erreurs et sauvegarder la sécurité des jeunes sur les réseaux sociaux;
- Savoir quoi publier (ou pas) grâce à trois questions très simples;
- Avoir un impact positif sur les médias sociaux;
- Développer une réflexion à long terme sur leur vie en ligne.
  Une courte activité permet ensuite aux participants de comprendre combien le rayonnement des médias sociaux est beaucoup plus grand qu'ils peuvent le croire, et peut être aussi positif que négatif.

## Pour y participer, vous devez vous inscrire à l'aide du lien suivant :

Conférence parents: Yanick Côté

## **PONCTUALITÉ DES ÉLÈVES**



Nous vous invitons à encourager votre enfant à arriver à l'heure en classe. Vous contribuerez à développer de bonnes habitudes en lien avec la persévérance scolaire. Aussi, la routine du matin est un moment privilégié afin de permettre à votre enfant de partir la journée du bon pied.

Si votre enfant est en retard, n'oubliez pas de vous assurer qu'il se présente au secrétariat avant de se diriger vers sa classe.

#### **POUR AVOIR PLUS DE PLAISIR DEHORS!**



N'oubliez pas de vous assurer que vos enfants soient vêtus de façon adéquate selon la température. Au besoin, prévoir une paire de bas de rechange, dans un petit sac de plastique bien identifié, que votre enfant pourra laisser dans son sac d'école.



Le 14 décembre dernier, avait lieu le premier marché de Noël écologique. Les élèves de tous les niveaux ont participé activement à cette première édition spéciale. Nous aimerions remercier le comité organisateur, les élèves qui ont mis la main à la pâte en confectionnant divers produits écologiques, nos marchands locaux ainsi que nos donateurs. Merci aussi à tous ceux qui sont venu nous encourager!















# **FESTIVITÉS DE NOËL**

Le mercredi 21 décembre avait lieu la représentation du spectacle Brrr!







# **CONCOURS DE DESSINS DE NOËL**

Le concours de dessins a été très populaire cette année. Les élèves ont été nombreux à y participer. Ce sont les membres du comité des élèves qui ont eu la difficile tâche de choisir les dessins gagnants. Ceux-ci ont été affichés sur le babillard à l'entrée de l'école. Voici les gagnants :

990-991 : Éloi Pépin

Maternelle: Mathis Binette

 $I^{re}$  année : Florence Graham

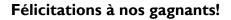
2<sup>e</sup> année : Sirine El Maddah

3° année : Gabrielle Arsenault

4º année : Maeva Gariépy

5<sup>e</sup> année : Théo Palardy

6° année : Daphnée Gariépy





#### **OBJETS DE VALEUR PERDUS**

Les objets de valeur (lunettes, bijoux, etc.) qui sont retrouvés sont conservés au secrétariat. N'hésitez pas à vous adresser à la secrétaire d'école, par courriel ou par téléphone, si votre enfant a égaré un tel objet.





Veuillez prendre note que la journée de tempête du 23 décembre dernier sera reprise le **mardi II avril** prochain. La journée pédagogique pour force majeure devient alors une journée régulière de classe.

Bon mois de janvier!

Sandra Thibeault Directrice

